



Indemnisation cci et impots

Par **aimlau**, le **21/01/2018** à **13:22**

Bonjour,
je suis passée devant un expert de la cci le 10 janvier 2018. Maintenant, j'attends d'être convoquée devant des administrateurs si j'ai bien compris. Par contre, je voulais savoir si jamais il y a indemnisation, est ce que cette somme est à déclarer aux impots s'il vous plait ?
Merci beaucoup